

Relevé de conclusions de la balade urbaine quartier Frédeville

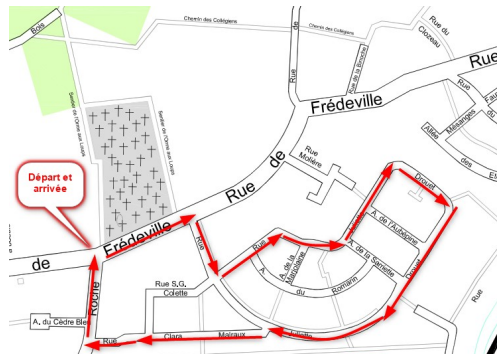
Date:

Samedi 21 octobre 2023 à 10h

Parcours:

Départ et arrivée :

parking cimetière de Frédeville



Présents :

Madame Vanessa SLIMANI, Maire et Conseillère départementale
Monsieur Franck FRADIN, adjoint aux quartiers délégué à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti
Madame Brigitte JALLET, adjointe déléguée à l'aménagement du cadre de vie
Madame Florence MOREAU, élue référente du quartier
Monsieur Jaouad BOUAYADINE, élu référent du quartier
Monsieur Nicolas JOSIC, responsable du service Proximité Quartiers
Madame Delphine TARAGON, service Proximité Quartiers
Des membres du comité de quartier
Des habitants du quartier

N° demande	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de réponse
		<p>Franck Fradin présente et remercie les participants.</p> <p>Il excuse Jean-Claude Marinault, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux.</p> <p>Cédric Fichon, président du comité de quartier Frédeville, remercie également les participants et excuse les membres du bureau pris par ailleurs ce matin. Il indique qu'il est président de ce comité depuis deux ans. Il précise que le comité travaille en lien avec la Ville, aussi bien sur les problématiques que les réussites.</p>	
	<p>cimetière paysager de Frédeville</p>	<p>F Fradin explique que la Ville a acquis des terrains cette année pour agrandir le cimetière car il arrive au bout de sa capacité en terme d'octroi de concessions. Un cabinet d'étude travaille sur un projet d'extension. Une nouvelle entrée sera réalisée à l'Est, côté</p>	

		<p>venelle, ainsi qu'un parking. Le passage d'Est en Ouest sera conservé en journée et fermé la nuit.</p> <p>Une réflexion est également menée au cimetière du Bourg où une parcelle de 600-800 m² pourra accueillir un columbarium.</p> <p>Un paysagiste sera recruté pour ces aménagements. Un groupe de travail, composé d'habitants et des comités de quartier, a été créé pour travailler sur ces projets.</p>	
	Rue de Frédeville - ancien site des dépôts pétroliers	<p>Une riveraine souhaite connaître le devenir de ces terrains.</p>	<p>B Jallet indique que ces terrains ont été dépollués et que la Préfecture doit maintenant lever la servitude. Cette procédure est longue et peut durer plusieurs années. L'opérateur intéressé par les terrains a renoncé à son projet. La Ville travaille actuellement avec d'autres opérateurs.</p>
	Rue de Frédeville : requalification par tronçon	<p>F Fradin indique que ce tronçon entre la rue de la Gare et la rue de Roche a bénéficié récemment d'un gravillonnage dans l'attente de sa requalification en 2025.</p> <p>Une habitante rappelle que ce tronçon est très fréquenté notamment par les élèves qui se rendent au collège. F Fradin répond que la Ville sera vigilante lors du traitement de cette portion. C Fichon complète en indiquant que le comité de quartier a travaillé en lien avec la Ville lors des deux précédentes tranches de travaux, notamment sur la question du maintien de la circulation des bus pour les scolaires. F Fradin indique qu'une présentation du projet sera organisée à destination des riverains comme pour les tranches précédentes.</p>	

		Pour 2024, c'est la portion de rue située entre la rue de la Motte Saint-Euverte et le boulevard de la Salle qui devrait être requalifiée, avec au préalable, le remplacement de la canalisation d'eau potable si nécessaire.	
	Rue de Frédeville : tronçon rue des Bouleaux - rue de la Motte Saint-Euverte	F Fradin indique que les travaux se terminent sur le tronçon en cours. Les enrobés seront posés sur la chaussée durant les vacances de la Toussaint. Une écluse sera également mise en place pour ralentir la vitesse des automobilistes. Ce dispositif sera étendu aux tronçons déjà requalifiés. Une riveraine souhaite savoir en quoi consiste cette écluse. F Fradin explique que des bordures seront installées au droit de la bande cyclable pour protéger les vélos et un coussin lyonnais sera installé sur la chaussée. Ainsi, les véhicules ne pourront pas esquiver le ralentisseur.	
	Carrefour rue de Frédeville - rue de la Bissonnerie	Un riverain constate que le "stop" n'est pas respecté à ce carrefour. La route est coupée par les véhicules qui tournent vers la rue de la Bissonnerie. Il déplore également le fait que certains roulent sur les trottoirs malgré la présence des arbres. Des plots en métal éviteraient cette situation. Il est aussi précisé que le sens prioritaire du rétrécissement des Coutures n'est pas toujours respecté. Ce qui génère parfois des tensions entre automobilistes.	
	rue de Frédeville	Un habitant signale que, depuis la modification des collectes, les bacs jaunes (multi matériaux) ne sont pas collectés entre les numéros 136 et 141 de la rue. Il a déjà fait part de cette situation à la Métropole mais rien n'a changé.	La demande sera transmise à nouveau Orléans Métropole Déchets

	Rue de la Bissonnerie	Le cheminement piéton, entre la rue du Petit Clos de Genouilly et le chemin des Collégiens, sera réalisé en 2024 (peut-être en deux tranches en fonction du coût du projet).	
	Secteur du Petit Bois : chemin piéton permettant de se rendre à la boulangerie	L'herbe est haute dans ce chemin, ce qui ne facilite pas les déplacements. F Fradin rappelle que le site du Petit Bois sera redéfini. Ce site est très fréquenté. Une étude est en cours avec comme objectifs : la sécurisation des abords, le réaménagement des accès, la végétalisation... Par ailleurs, la Ville travaille sur la mise en place d'une gestion différenciée des espaces pour la saison à venir. Il est vrai que la Ville a rencontré des difficultés d'entretien en raison de moyens humains limités.	
	Carrefour rue de Frédeville - rue Juliette Drouet	Un habitant déplore le non respect de la priorité à droite à ce carrefour. Il explique qu'il n'y a pas de panneaux indiquant cette priorité. Ne pourrait-on pas remettre des "cédez le passage" comme auparavant ? F Fradin précise que la mise en place des chicanes va apaiser la vitesse sur cet axe limité à 30km/h. Il indique également l'instauration à venir de "zone 30" dans les lotissements du quartier : Picardière et Clos de Roche.	La demande de mise en place de panneau est prise en compte.
	Rue de Frédeville : arrêt de bus Molière	Un habitant signale qu'il manque un passage piéton à proximité de cet arrêt.	La demande sera étudiée.
	Carrefour rue de la Bissonnerie et rue de la Gerberie	Un riverain signale qu'un lampadaire est en panne à ce carrefour.	Le demande sera transmise à Orléans Métropole.
	Rue Juliette Drouet	Des arbres sont à tailler.	F Fradin indique que la période des tailles débute.

	Rue Juliette Drouet	Une riveraine signale que les structures en bois nécessiteraient un entretien.	La demande est prise en compte.
	Rue Juliette Drouet	Une grille avaloir est à sceller au niveau du numéro 89.	La demande est prise en compte.
	Rue Juliette Drouet	Le bas côté se creuse au droit du numéro 80. Une recharge en calcaire serait nécessaire.	La demande est prise en compte.
	Rue Juliette Drouet : au niveau du numéro 72	Des riverains demandent à ce que les arbres soient taillés afin d'éviter des chutes de branches comme dans l'allée de l'Aubépine.	F Fradin explique que les couronnes des arbres seront "remontées" cet hiver. Il précise que ces arbres ont été plantés par le lotisseur et ne sont parfois pas adaptées. Désormais, la Ville est consultée préalablement aux plantations.
	Rue Juliette Drouet - allée de la Sariette	Des trous sont à colmater sur la chaussée.	La demande est prise en compte pour intervention.
	Rue Juliette Drouet	Un riverain fait part de problèmes d'inondations lors de fortes pluies, notamment lors de l'épisode du 18 juin dernier.	Des regards seront ajoutés par Orléans Métropole, rue Juliette Drouet, entre l'allée de la Sariette et l'allée de l'Aubépine.
	Rue Juliette Drouet : chemin de promenade à proximité de la voie ferrée	Des habitants souhaitent que ce chemin soit rendu plus praticable : ajout de calcaire, élargissement.	
	Rue Juliette Drouet : proximité du bassin de rétention des eaux pluviales	Serait-il possible de remplacer la corbeille qui a brûlé à proximité du banc ?	La demande est prise en compte par les services.
	Rue Juliette Drouet : stationnement	Il est constaté une sous-utilisation des places de stationnement dans cette rue.	
	Carrefour rue Juliette Drouet et rue Clara Malraux	Des habitants indiquent que la priorité avec la rue Clara Malraux n'est pas assez visible depuis la rue Juliette Drouet. Serait-il possible de tailler le massif pour dégager la visibilité ?	F Fradin est favorable à une taille de ce dernier.

	Rue Clara Malraux	F Fradin explique qu'un travail, pour sécuriser le cheminement des piétons, sera réalisé.	
	Rue Clara Malraux	Un dépôt sauvage est signalé dans l'espace vert.	La demande est prise en compte pour enlèvement.
	Rue Clara Malraux	Une portion du muret est manquante, des chapeaux sont également cassés.	La demande est prise en compte par les services.
	Rue Clara Malraux	Un plot en bois a été scié à sa base, il serait opportun de la remplacer par un plot amovible.	La demande est prise en compte.
	Ligne Orléans - Châteauneuf-sur-Loire : réouverture de la ligne aux voyageurs.	<p>Madame le Maire fait part des dernières informations sur ce sujet.</p> <p>Elle rappelle que la Ville avait émis un avis défavorable lors de la première enquête publique car la commune aurait été coupée en deux au regard du nombre de passages à niveau existants. Il était également prévu de gros travaux de voirie dont deux trémies.</p> <p>La Ville d'Orléans avait également formulé un avis défavorable.</p> <p>Elle explique qu'une nouvelle étude a été menée en 2022 par la Région et Orléans Métropole. Un cabinet a émis plusieurs propositions avec des alternatives au ferré. L'ensemble des communes traversées sont favorables à un tram express qui adapterait sa vitesse suivant les secteurs.</p> <p>Depuis cette étude, la Ville n'avait eu pas d'autres informations. Or, il y a quelques semaines, la Ville a appris le lancement de nouvelles études pour un tram-train et même d'autres solutions comme l'utilisation de la technologie de l'hydrogène. L'idée d'un bus sur la tangentielle, ou sur la ligne de chemin de fer, est étudiée. Les études lancées par la Région et la Préfecture se dérouleront entre 2023 et 2027. Il n'y aura donc pas de travaux avant 2027.</p> <p>La Ville demande le prolongement de la ligne de tramway vers l'Est jusqu'à Chécy.</p>	

		<p>Le faisceau est réservé à cet effet. Saint-Jean de Braye souhaite une entrée en ville en douceur et qu'elle ne soit pas coupée en deux. Il faudra un consensus de l'ensemble des communes traversées.</p> <p>Pour rappel, les premières études, pour la mise en service du train, prenaient en compte les lycéens venant de Châteauneuf-sur-Loire, ce qui ne sera plus le cas prochainement avec la construction du nouveau lycée sur le territoire de Châteauneuf.</p> <p>Par ailleurs, la délégation de service public actuelle pour les transports publics arrive à son terme. Un nouveau cahier des charges est établi. La Ville a demandé de revoir le maillage des transports vers la périphérie de la métropole et pas uniquement vers le centre-ville d'Orléans.</p>	
	Cheminement piéton entre l'école A Frank et le lotissement du Clos de Roche	Une riveraine souhaite savoir si le cheminement piéton, envisagé depuis l'école jusqu'au lotissement, est toujours d'actualité ?	Madame le Maire répond par la négative car la continuité du cheminement emprunte l'emprise de RFF.
	Rue de Roche	Le trottoir, au droit de la résidence Belle Allée, est dégradé.	La demande est prise en compte.
	Broyeur des déchets verts dans les quartiers	F Fradin informe qu'un broyeur de déchets verts se déplacera dans les six quartiers. Les habitants pourront repartir avec leur broyat. C'est un projet lauréat du 3 ^e budget participatif réalisé en lien avec l'association les Cycloposteurs. Il sera présent impasse de la rue de Frédeville le samedi 18 novembre 2023 de 9h à 12h.	
	Journée "portes ouvertes" des serres municipales au Centre Technique municipal - 128 avenue Denis Papin	La journée "portes ouvertes" des serres du CTM se déroulera le samedi 4 novembre 2023 de 10h à 16h.	

	Exposition des chrysanthèmes - salle des Fêtes	L'exposition se déroulera, du 10 au 12 novembre de 10h à 18h, à la salle des Fêtes.	
--	---	---	--